



Fiche pédagogique

J'accuse

Sortie en salles : 13 novembre 2019

**Film long-métrage de fiction,
France-Italie, 2019**

Réalisation:
Roman Polanski

Scénario:
Robert Harris et Roman
Polanski

Interprétation:
Jean Dujardin, Louis Garrel,
Emmanuelle Seigner, Grégory
Gadebois, Hervé Pierre,
Wladimir Yordanoff, Eric Ruf,
Didier Sandre, Melvil
Poupaud, Mathieu Amalric.

Musique:
Alexandre Desplat

Photo:
Pawel Edelman

Production :
Gaumont, Alain Goldman
(Légende Films), Luca
Barbareschi (Eliseo Cinema)

Version originale française

Durée : 2h12

Distribution en Suisse :
Frenetic Films

Âge légal : 10 ans
Âge conseillé : 14 ans

www.filmages.ch

Résumé

À la fin de l'année 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, officier français de confession juive, a été condamné à la déportation à vie pour avoir fourni des documents secrets aux Allemands. Le 5 janvier 1895, dans la cour de l'école militaire, il est solennellement dégradé et chassé de l'armée mais clame encore son innocence. Parmi ceux présents, le commandant Marie-Georges Picquart ne manifeste pas plus de doutes que ses supérieurs au sujet de la culpabilité de celui qui fut son élève. Antisémite, il a d'ailleurs été marginalement impliqué dans l'enquête qui a permis de confondre le traître.

Dreyfus est envoyé purger sa peine sur l'île du Diable en Guyane française et l'affaire est apparemment classée. Picquart se voit quant à lui promu à la tête du contre-espionnage français, avec le grade de lieutenant-colonel. Il découvre alors un service, ladite « Section de statistique », livré à lui-même et décide d'y mettre bon ordre. C'est en se consacrant à une nouvelle affaire d'espionnage impliquant un officier français d'origine hongroise, Ferdinand Walsin Esterhazy, qu'il tombe

par hasard sur la preuve de l'innocence de Dreyfus : l'écriture du document ayant permis de confondre ce dernier était en fait celle d'Esterhazy !

Picquart se remémore les étapes d'un procès à charge qu'il a suivi, en particulier l'expertise fantaisiste d'un « éminent » graphologue, Alphonse Bertillon. Il acquiert la conviction que son devoir est de faire réhabiliter Dreyfus. Mais sa hiérarchie ne l'entend pas de cette oreille. La lettre ne serait pas la seule preuve, il y avait tout un dossier tenu secret contre Dreyfus. Et puis, comment réagirait l'opinion publique, qui s'était montrée satisfaite de la condamnation de ce juif alsacien ? Tout cela est bien trop dangereux pour l'armée et la République, en des temps déjà suffisamment agités.

Picquart se procure alors le fameux « dossier secret » et constate qu'il est vide de preuves. Il commence alors à soupçonner le commandant Hubert Henry, son propre adjoint hérité de la précédente direction. Mais plus il se démène, allant en référer jusqu'au Ministre de la guerre, le général Auguste Mercier, plus il se heurte à un mur.

À l'évidence, l'armée n'a pas la moindre intention de faire rejurer l'affaire et lui-même est devenu un gêneur, au point d'être assigné à une série de missions à l'étranger, de préférence en Afrique.

Picquart décide alors d'informer les partisans de Dreyfus, réunis autour du frère de ce dernier. Sa propre arrestation coïncide avec la publication, le 13 janvier 1898 d'une lettre ouverte d'Emile Zola au président Félix Faure, intitulée « *J'accuse...!* », qui informe le public du complot dont a été victime Dreyfus, noms et accusations précises à l'appui. L'affaire prend alors une nouvelle dimension, qui clive la France en deux camps, dreyfusards et anti-dreyfusards, non sans provoquer une nouvelle flambée d'antisémitisme.

C'est d'abord Zola qui se retrouve traîné devant les tribunaux et condamné pour diffamation. Mais son procès a un tel retentissement et révèle tant

d'éléments que la révision du procès de 1894 revient à l'ordre du jour. Cette révision devient inévitable après le suicide du commandant Henry, qui s'était rendu coupable d'un faux grossier. Pendant tout ce temps, Picquart, qui a été « mis en réforme » puis exclu de l'armée, reste ferme sur ses positions. Lors du second procès de 1899, la justice militaire confirme malgré tout la culpabilité de Dreyfus, mais « avec des circonstances atténuantes » qui ont quasiment valeur de reconnaissance d'erreur. Sur ce, Dreyfus demande et obtient la grâce présidentielle.

Des années plus tard, en 1906, un Dreyfus enfin réintégré dans l'armée retrouve un Picquart quant à lui devenu ministre, pour obtenir pleinement justice. Picquart refuse d'accéder à sa requête pour des raisons politiques et les deux hommes se quittent pour ne plus jamais se revoir. Les anciens alliés ne sont jamais devenus amis.

Commentaires

Présenté à la Mostra de Venise 2019, le *J'accuse* de Roman Polanski y a finalement remporté le Grand Prix du Jury, non sans créer la polémique. Pas tant pour son sujet, inattaquable, que par soupçon que le cinéaste polonais l'aurait utilisé à des fins moins avouables: se disculper de ses propres démêlés avec la justice, liés à une ancienne affaire de viol toujours pendante aux États-Unis. Sans vouloir entrer en matière sur point, nous nous bornerons à reconnaître l'attitude très *fair play* du jury (présidé par une cinéaste pourtant engagée dans le mouvement #MeToo, Lucrecia Martel) tandis que la critique, anglo-saxonne en particulier, pataugeait. Le 8 novembre 2019, à cinq jours de la sortie en salles du film, la photographe et actrice Valentine Monnier s'est jointe à la liste des femmes qui accusent Roman Polanski de viol.

Nous nous bornerons à juger ici de l'intérêt du film, œuvre d'un très grand cinéaste, à 85 ans encore en pleine possession de ses moyens.

À l'évidence, il y avait d'autres bonnes raisons pour revenir sur cette histoire. D'abord, l'affaire Dreyfus (1894-1906) reste sans doute la plus célèbre erreur judiciaire, à la fois cas d'école, profond révélateur de son temps et avertissement – trop peu entendu au vu des dérives qui allaient suivre en Europe. Ensuite, elle n'avait plus été racontée depuis longtemps à l'écran (du moins le grand), et encore jamais très bien, déjà du fait de son extrême complexité. Enfin, un roman historique récent (*An Officer and a Spy*, 2013) de l'Anglais Robert Harris, proche de Polanski, offrait un excellent point de départ pour un nouveau film de fiction.

Contemporaine de la naissance du cinéma, l'Affaire (comme on la nommait à l'époque) a donné lieu au premier film politique et militant de l'Histoire : *L'Affaire Dreyfus* de Georges Méliès (1899). Mais ensuite a suivi un long silence en France, où ce sujet peu glorieux est devenu un véritable tabou, tombant sous le coup de la censure ! Aux débuts du parlant, elle inspire un film Allemand (*Dreyfus*, de Richard Oswald, 1930) et un autre anglais (*Dreyfus / The Dreyfus Case* de F.W. Kraemer et Milton Rosmer, 1931). Elle tient également un rôle de choix dans le biopic hollywoodien de William Dieterle *The Life of Emile Zola* (1937). Il faut attendre 1958 pour que l'acteur-réalisateur José Ferrer y revienne avec *l'Accuse*, film anglo-américain lui aussi resté inédit en France. Puis le sujet migre sur le petit écran, pour lequel le Français Stelio Lorenzi peut enfin l'évoquer dans la mini-série *Émile Zola ou La conscience humaine* (1978). Suivront encore l'Anglais Ken Russell avec *Prisoner of Honor* (1991) et Yves Boisset avec *L'Affaire Dreyfus* (1995, un téléfilm de prestige en deux parties écrit par Jorge Semprun).

L'approche de Robert Harris et Roman Polanski reprend celle de *Prisoner of Honor*, qui fait du lieutenant-colonel Georges Picquart - et non plus du capitaine Alfred Dreyfus lui-même ! - le principal protagoniste de l'affaire. Quant à Zola, malgré le titre qui reprend celui de sa fameuse lettre ouverte au président de la République, le film lui accorde encore moins de place.

C'est que, même présent dans toutes les versions précédentes, Picquart est resté une sorte de « héros de l'ombre » : juste un officier qui, ayant découvert tardivement une preuve de l'innocence de Dreyfus, a tenu bon contre l'avis et les pressions de ses supérieurs pour faire réviser le jugement.

Pour Roman Polanski, lui-même juif polonais réchappé de l'Holocauste, l'antisémitisme est bien sûr l'un des thèmes clés de l'affaire. C'est en effet ce sentiment en plein essor dans la France d'alors qui désigna Dreyfus comme « coupable idéal » d'une affaire d'espionnage au profit de l'Allemagne. Pourtant, le film a l'intelligence de ne pas en faire trop à ce sujet, reflétant ainsi bien plus subtilement la manière dont une idéologie peut aboutir à de telles infamies. De même, la question de la responsabilité collective gagne à ce que l'affaire ne se trouve jamais réduite à une conspiration de quelques hauts gradés. C'est tout le climat de l'époque et l'institution militaire dans son ensemble qui se retrouvent ainsi mis en cause.

Un coup d'œil sur la notice « Affaire Dreyfus » de Wikipédia suffit à mesurer l'ampleur de la tâche pour ramener ce feuilleton aux multiples rebondissements à un récit gérable et toujours passionnant. C'est là que la science de Robert Harris, par ailleurs auteur de thrillers, et l'art de la mise en scène de Roman Polanski, toujours centré sur les idées et concis même lorsque le film est relativement long (ici 2h10), font la différence. Factuel et dégraissé de toute psychologie, le film n'en est pas moins très vite prenant. Conformément au point de vue choisi (plus ou moins celui de Picquart), il peut user de flash-back et se faire plus elliptique dans sa deuxième partie.

Enfin, les auteurs éludent les flonflons en gommant le rôle de Zola et des politiques, tout comme le mélodrame en écartant la famille Dreyfus (très active elle aussi), pour ne conserver que l'essentiel : le paradoxe d'un antisémite convaincu qui s'est retrouvé prêt à tout risquer pour faire réhabiliter un juif, au nom d'un devoir supérieur.

Pour incarner ce « Français moyen », il était difficile de trouver mieux que Jean Dujardin : une vedette (Polanski garde le souci d'un cinéma grand public) qui navigue avec bonheur entre sérieux et autodérision. Ici, l'ancien comique du petit écran se retrouve confronté à tout un aréopage de sociétaires de la Comédie-Française chargés de figurer ses supérieurs (Eric Ruf, Hervé Pierre, Didier Sandre, Michel Vuillermoz, Laurent Stocker), gagnant tôt une sympathie nécessaire à la bonne conduite du récit.

Dans le rôle du Lieutenant Henry, figure la plus négative du film, le massif et faussement passif Grégory Gadebois n'est pas moins remarquable.

Après la première de *J'accuse* au Festival de Venise, une partie importante de la critique s'est crue obligée de faire la fine bouche – affaire Polanski oblige. Mais ses arguments ne résistent guère à l'examen. De la première séquence (la destitution de Dreyfus dans la cour de l'École militaire) à la dernière (les retrouvailles d'un Dreyfus enfin réintégré dans l'armée et d'un Picquart devenu Ministre de la Défense), rarement film aura paru aussi tenu que celui-ci. Un des meilleurs cinéastes qui soient s'y est investi jusque dans le moindre détail afin de livrer de l'affaire Dreyfus une image aussi crédible que saisissante, pour la postérité. À présent, c'est plutôt à nous spectateurs de nous montrer à sa hauteur !

Objectifs pédagogiques

- Etudier l'affaire Dreyfus, moment-clé dans l'histoire française et européenne au tournant du XXe siècle. En isoler les enjeux principaux et démontrer en quoi cette affaire est restée un cas d'école, aux enseignements toujours valables aujourd'hui.
- Quel héros pour cette affaire ? En rappelant les différents choix des films qui lui ont été consacrés, discuter les trois figures d'Alfred Dreyfus (le faux coupable), d'Emile Zola (l'intellectuel engagé) et de Georges Picquart (le lanceur d'alerte).
- Aborder la question de l'antisémitisme en France au XIXe siècle, le passage d'un antijudaïsme aux fondements religieux à une véritable idéologie raciste. De quelle manière le film traite-t-il cette question centrale, dont l'affaire Dreyfus fut le révélateur ?
- Langage cinématographique : confronter la première et la dernière séquence, ce qu'elles nous disent des protagonistes de l'affaire, Dreyfus et Picquart. En quoi se répondent-elles en termes de mise en scène (choix du décor, nombre de plans, direction d'acteurs, musique, etc.) ? Pour quel effet ?



Pistes pédagogiques

Le contexte historique

1. La Troisième République, instable mais durable - Après la débâcle du Second Empire, qui s'achève sur la défaite dans la guerre franco-allemande de 1870, la Troisième République s'impose comme un régime relativement peu efficace mais paradoxalement durable (104 gouvernements se succèdent jusqu'en 1940 !). Sur fond d'essor industriel et colonial, elle survit à différentes crises et menaces de coup d'Etat antiparlementaire. Qui sont ses adversaires et qu'est-ce qui les anime ? ([Radicaux-socialistes](#), [monarchistes](#), [nationalistes](#)).

2. L'armée, un Etat dans l'Etat - Animée par un désir de revanche depuis la perte de l'Alsace-Lorraine, l'armée ronge son frein. Incarnation de l'ordre, par nature conservatrice, elle abrite un grand nombre de nostalgiques monarchistes et bonapartistes (mais le général Boulanger, figure de proue d'un mouvement de contestation, était radical de gauche). En 1872, une loi est promulguée qui refuse aux militaires le droit de voter, faisant de l'armée « la Grande Muette », selon l'expression consacrée. Dans ces conditions, est-ce vraiment un hasard si c'est en son sein qu'éclot l'affaire Dreyfus ?

3. Le conflit larvé franco-allemand et l'espionnage - Toute l'affaire Dreyfus est indissociable de cette rivalité franco-allemande puisqu'il s'agit à la base d'une affaire d'espionnage au profit du Reich. Cette pratique était courante entre les anciens (1870) et futurs (1914) ennemis. Le film montre bien ce qu'étaient les services du renseignement encore balbutiants d'alors. Pourquoi le contre-espionnage se dénomme-t-il donc « Section de statistique de l'Etat-major » ? ([Une couverture anodine](#)). Et comment se fait-il qu'une affaire d'espionnage se termine devant un Conseil de Guerre (ou tribunal militaire) ? ([L'espionnage est entièrement du ressort de l'armée, sans contrôle politique](#)).

4. La question alsacienne - D'origine alsacienne, venant d'une région bilingue susceptible de basculer d'un côté comme de l'autre, Dreyfus était-il d'emblée plus suspect que le véritable traître, Ferdinand Walsin Esterhazy, quant à lui d'origine austro-hongroise ? C'est possible mais pas déterminant : le lieutenant-colonel Jean Sandherr, alors à la tête du renseignement, est lui-même alsacien, comme nombre d'autres officiers respectés. Mais il est surtout un virulent antisémite, comme beaucoup de compatriotes de cette province qui abrite une importante communauté juive...

5. Un antisémitisme en plein essor - L'antisémitisme, compris comme la haine des juifs, érigés en boucs émissaires de divers maux de la société, est un sentiment presque aussi ancien et répandu que le christianisme. C'est pourtant en France en cette fin du XIXe siècle que se précise le glissement d'un antijuïdaïsme aux fondements religieux vers une véritable idéologie raciste. Les écrits de l'écrivain et journaliste Edouard Drumont (1844-1917) sont à cet égard déterminants, en particulier son ouvrage pamphlétaire *La France juive* (1886), véritable best-seller de l'époque. Mais qu'est-ce qui fait donc le succès de l'antisémitisme dans cette France-là ? ([Crise religieuse suite à l'instauration de la laïcité républicaine ; crise morale suite à la défaite de 1870 ; tensions sociales liées à l'essor du libéralisme économique](#)). A noter que l'antisémitisme n'est alors ni spécifiquement de droite (où les nationalistes se méfient des juifs cosmopolites) ni de gauche (où les radicaux socialistes les assimilent à des promoteurs du capitalisme).



Le déroulement de l'affaire

1. L'identification du traître -

Le film revient sur cette question en flash-back mais se montre relativement précis. Quelle hypothèse erronée a attiré l'attention sur Alfred Dreyfus ? (Il devait forcément s'agir d'un officier stagiaire passé par les différents corps de l'armée). Quelle est la seule preuve retenue ? (Le fameux «bordereau», une lettre non signée adressée à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne). Et qui a formellement reconnu l'écriture de Dreyfus ? (Le criminologue Alphonse Bertillon, en réalité plus antisémite que graphologue).

2. Le procès de 1894 et la condamnation -

Ce «Conseil de guerre», également évoqué en flash-back dans le film, condamne Dreyfus à la plus lourde peine à disposition (la peine de mort étant exclue pour un délit de ce type). Quelle est la sentence et comment-elle figurée dans le film ? (La dégradation et l'exclusion de l'armée, la déportation à vie dans une colonie pénitentiaire). Où se situe «L'Ile du Diable» ? (Au large de la Guyane). Combien de temps Dreyfus y passera-t-il finalement ? (Cinq ans).

3. L'enquête et la dénonciation de Picquart -

C'est toute la première partie du film, minutieusement relatée. Qu'est-ce qui lui met la puce à l'oreille ? (Une deuxième affaire semblable, l'amène à comparer l'écriture d'un autre suspect, Ferdinand Waldin Esterhazy). Que contient le «dossier secret» constitué sur ordre du général-ministre Auguste Mercier à l'intention du Conseil de guerre ? (Son inventaire s'est perdu, mais clairement aucune preuve décisive). Comment les soupçons d'erreur judiciaire de Picquart sont-ils accueillis par ses supérieurs ? (Avec embarras, puis une détermination de plus en plus manifeste à étouffer l'affaire).

Enfin quelles sont les conséquences pour Picquart ? (La mise à l'écart, l'envoi en missions à l'étranger, puis le renvoi de l'armée).

4. «J'accuse» et le procès Zola -

Le film triche un peu en faisant de Picquart le seul informateur de Zola pour sa fameuse lettre ouverte au président Félix Faure, qui informe la France de l'affaire Dreyfus, ainsi qu'en faisant coïncider son arrestation avec la publication. Mais la suite est exacte. Pourquoi Zola se retrouve-t-il poursuivi en justice ? (Pour calomnie, ayant nommé tous les officiers impliqués). Quelle en est la première conséquence ? (Vu la renommée de l'écrivain, la France se retrouve bientôt clivée en deux camps, dreyfusards et anti-dreyfusards). Zola condamné à son tour à une peine maximale, pourquoi l'affaire est-elle malgré tout relancée ? (Elle est devenue un scandale d'envergure nationale qui rend incontournable la cassation de la sentence et la révision du premier procès).

5. Le suicide du commandant Henry -

Après avoir collaboré à la mise à l'écart de son supérieur Picquart, Henry finit par être rattrapé pour la falsification grossière d'une preuve secondaire, apparue en 1896. Confondu et soupçonné de collusion avec Esterhazy, il avoue à des supérieurs mais se suicide dans sa cellule. Pourquoi l'affaire ne s'est-elle pas arrêtée à ce moment ? (La justice doit suivre son cours et les aveux de Henry resteront de seconde main et donc contestés).

6. Le procès en révision de 1899 -

Le film ne fait que survoler ce second procès Dreyfus qui aboutit à une confirmation de sa culpabilité, quoique « avec des circonstances atténuantes ». Pour quelle raison ? (Malgré les nouveaux éléments amenés au dossier, chacun y campe sur ses positions).

Quelle sera la conséquence de cette sentence ambiguë, qui reconnaît implicitement les manquements de l'armée ? (Elle aboutira sur une grâce présidentielle, et à beaucoup plus long terme, sur la réhabilitation complète de Dreyfus).

L'affaire Dreyfus en tant que révélateur

1. L'antisémitisme, un danger -

C'est le grand sujet, plus ou moins souterrain, du film. Car au-delà des problèmes de société et des dysfonctionnements dans l'armée, c'est bien l'antisémitisme qui pousse à désigner Dreyfus comme un coupable idéal. Et on peut penser que si Roman Polanski a décidé de s'emparer de ce sujet aujourd'hui, lui qui en fut autrefois une victime, c'est bien du fait de son éternel retour. Suggérer aux élèves de pointer les moments d'antisémitisme manifestes dans le film et se demander ce qu'ils suggèrent (Un complot parfaitement ourdi ou un courant beaucoup plus large aux effets pernicieux).

2. Picquart comme lanceur d'alerte ?

- A l'heure où la question des lanceurs d'alerte, qui dévoilent des scandales depuis l'intérieur d'institutions coupables de délits, occupe le devant de la scène, l'idée de considérer Picquart comme leur devancier est plutôt séduisante. Lui-même antisémite, Picquart a fait valoir des raisons supérieures pour mener son combat à partir du moment où il a découvert l'innocence de Dreyfus : la vérité et la justice.

Confronté à une hiérarchie hostile, il a trouvé des alliés en-dehors de l'institution militaire. Son action et tout son parcours sont-ils dès lors assimilables aux coups d'éclat des lanceurs d'alerte actuels (comme Edward Snowden) ?

3. L'importance de la presse d'opinion

- L'affaire Dreyfus devint réellement une affaire nationale du fait de la presse. Le titre du film (*J'accuse*) reprend

celui de la fameuse lettre ouverte d'Emile Zola (*J'accuse...!*) publiée en première page de *L'Aurore*, journal républicain socialiste lancé quelques mois plus tôt. Mais si cet article est devenu un symbole du pouvoir de la presse et des médias, il convient de ne pas oublier que la presse d'opinion florissante de l'époque a un bilan plus contrasté.

Définir ce qu'est une presse d'opinion (exprimant un courant de pensée plutôt que recherchant une information exacte et neutre), rappeler ses limites (la loi sur la liberté de la presse, mais aussi de possibles manipulations). Relever que cette presse a également fait le lit de l'antisémitisme (à travers des titres comme *La Libre Parole* d'Edouard Drumont).

4. Emile Zola comme figure de l'intellectuel engagé

- Même si le film en fait peu état, la postérité a conservé cette image de Zola après l'affaire Dreyfus, à côté de celle de l'immense écrivain qu'il était déjà. Retracer l'engagement de Zola dans l'affaire, sa notoriété à l'époque, sa prise de risque, son procès et sa condamnation, son exil à Londres et les conséquences effectives pour lui. Même si d'aucuns rêvent encore d'un tel destin, un tel engagement de la part d'un intellectuel est-il encore possible aujourd'hui ?

5. L'affaire Dreyfus comme tabou

- Largement documentée et commentée «à chaud», l'affaire Dreyfus a durablement marqué les esprits. Mais elle resta non résolue du fait de l'absence de condamnation pour le vrai coupable (innocenté en 1898, Esterhazy a préféré s'exiler en Angleterre) et ses instigateurs (tout un état-major bientôt couvert par une loi d'amnistie) et de ce fait vaguement honteuse. Le retour de nationalisme et de militarisme accompagnant la Grande guerre lui donnera un dernier rebondissement : dès 1915, toute évocation publique est frappée de censure, et ce jusqu'en 1960 !

Quelques choix artistiques

1. Quels protagonistes pour relater cette affaire ? - Après Dreyfus lui-même, la victime, et Zola, le Grand homme, c'est aujourd'hui au tour de Georges Picquart, le héros de l'ombre, de se retrouver propulsé au premier plan d'une évocation de l'Affaire. Une question de sensibilité liée aux auteurs ou bien un choix attribuable à l'époque, qui admet enfin la prise en compte de certaines ambiguïtés ?

2. Action contre discussions - A priori, on pouvait craindre d'un film sur l'affaire Dreyfus une suite de tribunaux et de débats politiques aussi statiques que verbeux. C'est méconnaître l'art de Polanski, toujours soucieux de ne pas ennuyer le public, et dynamique jusque dans ses films les plus ouvertement théâtraux. Discuter les scènes « d'action » retenues pour animer le récit ([enquête sur le nouvel espion](#), [rencontre secrète avec les dreyfusards](#), [duel entre Picquart et Henry](#), [attentat contre l'avocat Labori](#), [bagarre Esterhazy-Picquart](#), etc.) et ce qu'elles apportent ([suspense](#), [identification](#), [sens du danger](#), [violence rendue tangible](#)).

3. Le souci du détail - Presque tous les grands

cinéastes partagent cette caractéristique : ce n'est qu'à travers une quête du plus grand réalisme et une l'attention aux détails qu'on peut espérer faire revivre une époque. Trouver des exemples dans la mise en scène de Polanski. En quoi ce souci entre-t-il en résonance avec le sujet même de ce film-ci ? ([L'examen des preuves](#), [l'effet révélateur de remarques antisémites en apparence anodines](#)).

4. Le jeu des doubles - Roman Polanski a toujours été captivé par la figure du double, autrement dit l'idée d'une identité possible entre « je » et un autre, avec ses implications paranoïaques mais aussi d'ouverture sur une autre vie (les exemples les plus frappants se trouvent sans doute dans *Répulsion*, *Le Locataire* et *D'après une histoire vraie*). Analyser dans ce sens les points communs entre Picquart et Dreyfus, mais aussi ce moment étrange où Picquart découvre l'ex-ministre Mercier à la fenêtre en face (annonciateur du fait qu'il se retrouvera bientôt à sa place).

5. Et la morale est... - Ce film si savamment conçu et mené a-t-il quelque chose à nous dire au-delà de nous rappeler une histoire ancienne et poussiéreuse ? Que retiennent les élèves au sortir de ce spectacle ?

Pour en savoir plus

Chronologies / résumés de l'affaire Dreyfus:

<https://www.24heures.ch/monde/affaire-dreyfus-grand-scandale/story/23565653>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_de_l%27affaire_Dreyfus

Dossier de presse officiel (avec des interviews de Roman Polanski et de Jean Dujardin) :

<http://www.frenetic.ch/films/1174/pro/J'ACCUSE-presskit-fr.pdf>

Norbert Creutz, critique de cinéma, Genève, novembre 2019

